



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 7 mars 2018

INFORMATION MEDIAS

Augmentation des crédits de l'Etat au profit des projets communaux : l'enveloppe pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) progresse de 9 % en 2018, soit 679 millions de Fcfp pour les projets des communes de Polynésie française

Le mercredi 7 mars 2018, le Haut-Commissaire de la République a présidé la commission des élus de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) qui réunit des représentants de l'État, des communes et des groupements de communes.

Depuis la création de la DETR en 2011, **l'ensemble des communes de Polynésie sont susceptibles de bénéficier de cette aide de l'État qui peut intervenir jusqu'à hauteur de 80% du montant d'une opération à réaliser.**

La DETR contribue notamment au financement des services publics environnementaux (eau, assainissement, déchets), de la construction de bâtiments et structures communales (mairies, salles de sport, cimetières...), de la rénovation des écoles primaires ou encore des équipements de services d'incendie et secours (matériels, véhicules, centre de secours).

Selon la nature des opérations présentées, **les projets communaux peuvent cumuler les aides accordées par l'État au titre de la DETR et celles de la Polynésie française** par l'intermédiaire de la Délégation au développement des communes (DDC).

Les crédits alloués par l'État ont connu une progression de +26 % entre 2015 et 2018. Cette année, **ce sont 679 millions de francs** qui vont être directement versés au profit des projets d'investissements communaux.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr